

Mardi 22 mai 2018

Fonction publique : les personnels du second degré toujours mobilisés

Dans les collèges et lycées, la mobilisation se poursuit. L'appel à la grève de l'ensemble des fédérations de fonctionnaires a été suivi par un collègue sur trois et la participation aux manifestations s'annonce massive.

Professeurs, personnels d'éducation et de psychologie expriment, aux côtés des autres fonctionnaires, leur aspiration à un service public d'éducation de qualité, des métiers reconnus et une Fonction publique affirmée, à rebours de la politique du gouvernement. Gel de la valeur du point d'indice, jour de carence, report de certaines revalorisations PPCR amputent le pouvoir d'achat et obèrent l'avenir alors que les difficultés de recrutement dans le second degré se confirment et nécessitent au contraire d'améliorer l'attractivité des métiers.

Les intentions du gouvernement de s'attaquer au statut de la Fonction publique soulèvent aussi de vives inquiétudes : dans nos professions, une part toujours plus importante de collègues vivent déjà une précarité inacceptable, la continuité du service public d'éducation n'est pas assurée. Or le gouvernement voudrait aller encore plus loin. C'est plutôt un plan de titularisation qu'il faudrait mettre en oeuvre.

Les motifs de contestation se multiplient : insuffisance voire suppressions de postes dans le second degré dans un contexte d'augmentation des effectifs, réforme du lycée, du baccalauréat et Parcoursup qui suscitent la colère des enseignants n'acceptant pas l'évaluation permanente, au détriment du temps d'apprendre, la désorganisation des établissements et le lycée de chacun pour soi où seuls les initiés sauront identifier les bons parcours, charge de travail augmentée en collègue ...

Les personnels se mobilisent aussi contre le démantèlement annoncé du service public d'orientation : fermeture programmée des centres d'information et d'orientation (CIO) et dénaturation des missions d'orientation assurées par les PSY-EN-EDO.

Le gouvernement doit entendre les personnels, conforter la Fonction Publique, à laquelle est attachée l'opinion publique, engager une nouvelle étape de revalorisation du second degré et retirer les actuels projets de réforme pour une concertation digne de ce nom.